

Charte du bénévole



Être bénévole au sein de l'association Centres d'Animation de Bordeaux, c'est s'engager dans une aventure humaine, solidaire et collective, au service des habitants et de la vie de quartier.

Au sein de l'association, le bénévolat occupe une place essentielle. Il permet de créer du lien, de faire vivre les actions, et d'enrichir les projets par la diversité des regards, des parcours et des envies. Chacun arrive avec ce qu'il est : son temps, ses compétences, ses idées. Et c'est cette diversité qui fait la richesse du collectif.

Cette charte propose un cadre commun à l'échelle de l'association. Elle permet de rappeler les engagements réciproques entre l'association et ses bénévoles, de partager une vision tout en laissant une place aux spécificités de chaque centre, de chaque projet et de chaque territoire.

L'esprit du bénévolat

Le bénévolat reste un engagement libre, qui peut évoluer dans le temps en fonction des disponibilités et des envies. Cet engagement repose sur la confiance, le respect, l'écoute et le plaisir de s'engager ensemble. Il peut être ponctuel ou régulier, individuel ou collectif, sur des actions très différentes :

- accompagnement d'activités
- participation à des événements
- soutien logistique
- implication dans des projets spécifiques
- comité de gestion

Au sein de nos centres, le bénévolat est avant tout une rencontre humaine : une rencontre entre des personnes, des parcours, des générations et des cultures. Il s'inscrit dans la vie des centres, au plus proche des habitants, et participe à créer du lien, à faire vivre les projets et à renforcer la dynamique des quartiers.

Devenir bénévole relève d'une volonté individuelle : chacun est libre de s'engager, de faire évoluer son engagement ou d'y mettre fin.

Nos valeurs

L'action bénévole au sein de l'association s'appuie sur des valeurs fortes et des principes forts :

- Le respect
- La solidarité
- La bienveillance
- L'ouverture à l'autre et au monde

- La laïcité
- Engagement citoyen
- Inclusion et mixité
- Transmission et partage

Ces valeurs d'éducation populaire guident nos actions au quotidien et donnent du sens à notre engagement collectif, citoyen, d'utilité publique.

Le rôle du bénévole

Le bénévole s'engage à :

- respecter les valeurs et le fonctionnement du centre
- adopter une posture bienveillante, ouverte et responsable
- respecter les publics, les équipes et le cadre de fonctionnement du centre
- respecter les règles de vie et les consignes liées aux activités
- communiquer avec les équipes en cas de besoin, d'absence ou de difficulté

Le bénévole ne remplace pas un professionnel : il agit à ses côtés.
Chaque bénévole est un acteur à part entière de la vie du centre et de l'association.

Les engagements de l'association

En retour, l'association s'engage à :

- accueillir chaque bénévole dans de bonnes conditions
- proposer un cadre clair, sécurisant et respectueux
- présenter clairement les missions et les attentes
- accompagner le bénévole dans sa prise de rôle et dans son parcours de bénévole
- être à l'écoute de ses besoins
- fournir les moyens matériels nécessaires
- permettre à chaque bénévole de s'exprimer en faisant régulièrement le point sur son engagement avec les équipes
- informer le bénévole du cadre applicable à sa mission, notamment en matière d'assurance et de responsabilité, et veiller à ce que les activités qui lui sont confiées soient réalisées dans un cadre adapté et sécurisé

L'objectif est de permettre à chacun de s'engager dans un environnement bienveillant et adapté.

S'engager comme bénévole, c'est aussi trouver sa place. Les équipes sont là pour accompagner cette démarche, proposer des missions, orienter et ajuster en fonction des attentes.

Assurance et responsabilité

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, le bénévole agit pour le compte de l'association et dans le respect des consignes données par les équipes. L'association veille à ce que les bénévoles soient couverts dans le cadre des activités bénévoles qu'ils réalisent pour elle, conformément aux garanties prévues par ses contrats d'assurance.

Le bénévole s'engage de son côté à respecter le cadre de sa mission, les consignes de sécurité et à signaler rapidement à l'équipe toute difficulté, incident ou accident survenu dans le cadre de son activité bénévole.

Un engagement réciproque

Le bénévolat repose sur une relation de confiance entre les bénévoles et les équipes. C'est un engagement partagé, qui se construit dans le dialogue, le respect et l'écoute. Les attentes peuvent évoluer, les projets aussi.

L'important est de pouvoir échanger, ajuster et construire ensemble. Chaque bénévole doit pouvoir faire part de son expérience, de son ressenti et de ses souhaits d'évolution. Ces temps d'échange permettent de faire évoluer, si nécessaire, les missions et les conditions de l'engagement. Le temps, l'énergie et l'engagement des bénévoles sont des atouts pour faire vivre les centres d'animation.

Par leur présence, les bénévoles participent pleinement à la vie des quartiers et au renforcement du lien social.

Ensemble, continuons à faire grandir nos projets, nos centres et notre engagement collectif au quotidien !